



Chapitre 10

Marchés publics[Table des matières](#) | [Précédent](#) | [Prochaine](#)

Le chapitre suivant contient:

Marchés publics, L'Accord de l'OMC sur les marchés publics, Accords régionaux et bilatéraux

Marchés publics

Les gouvernements achètent annuellement des milliards de dollars de biens et de services, et ils se servent parfois de leur pouvoir d'achat pour appuyer les fournisseurs internes. Devant cet état de fait, le Canada déploie de grands efforts sur un certain nombre de fronts pour améliorer et garantir l'accès des fournisseurs canadiens aux marchés publics étrangers.

[Table des matières](#) | [Précédent](#) | [Prochaine](#)

Date de modification :
2013-02-05